

Montréal, le 30 juin 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption de la norme de fiabilité relative à la
planification du comportement du réseau de transport en cas de
perturbation géomagnétique
Norme : TPL-007-3.
Dossier de la Régie : R-4123-2020**

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements n° 1 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet au Coordonnateur de la fiabilité dans le cadre du dossier mentionné en objet.

La Régie transmettra sous peu de manière informelle ses annotations des textes des normes, de leur annexe Québec respective et de la demande de modifications au Glossaire identifiant certaines non concordances.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette demande de renseignements **au plus tard le 22 juillet 2020 à 12 h.**

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml

p. j.